meuse nature environnement

JUIN 2021

L'écho-logie

Le bulletin de Meuse Nature Environnement

AU SOMMAIRE DANS CE NUMÉRO :

Édito

Page 2 - Vie de l'association

Page 3 - Mobilisation pour le climat

Pages 4 à 7 - Transition active et permaculture
- MNE se mobilise pour le Zéro Déchet

Pages 8 à 11 - Biodiversité
- Projet TVB - "Plus de Nature dans mon Verger"
- Forêt et changements climatique - LNE
- Fiche espèce - Plantons des érables

Pages 12 à 15 - La parole est à vous !

Page 16 - Jeux

Retrouvez tous nos projets sur notre site internet !

WWW.MEUSENATURE.FR

Edito

L'Autorité environnementale est un organisme national indépendant au sein du Ministère de la Transition écologique. Il est chargé de l'évaluation environnementale de différents plans, programmes et projets dès lors que ceux-ci sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement. Ce 13 janvier 2021, elle a émis « un avis délibéré » d'une soixantaine de pages sur le dossier de « demande d'utilité publique du centre de stockage de CIGEO ».

N'ayant pas utilisé la langue de bois, cet avis très détaillé et très critique a réveillé les élus des communes qui entourent le chantier de CIGEO. Quatre d'entre elles, toutes proches, Bure, Mandres, Ribeaucourt et Horville ont aussitôt décidé d'acter leur désaccord avec ce qui se prépare... Et parmi les 20 collectivités qui se sont exprimées, seules 2 l'ont fait sans réserve ni préalable. Toutes les autres, qu'elles soient favorables ou défavorables , émettent des demandes ou réserves auxquelles l'Andra s'est engagée à répondre pour le dossier d'enquête publique.

Les élus et au-delà les habitants réalisent maintenant jusqu'où ils seront impactés avec ce projet qu'on leur a présenté comme un *eldorado* ! Ils ont parlé des passages incessants des engins sur tout le secteur, lors de la construction des galeries et par la suite lors de transports de colis. Ils ont mentionné les forces de l'ordre qui ne cessent d'effectuer des contrôles auprès de la population. Ils craignent la dévalorisation de leur territoire, qui va acquérir « une mauvaise réputation » ! Sans parler des risques concernant la sécurité (rejets quotidiens d'hydrogène dans l'atmosphère, risques de combustion des fûts bitumeux) et des questions de l'eau, en termes de prélèvement de la ressource et d'impacts sur les cours d'eau et les nappes etc... etc...

La réaction de ces municipalités est forte ! Et il nous a semblé important, dans cet éditorial, de leur marquer notre soutien ! La voix des responsables locaux ne devrait-elle pas avoir plus de poids que celle des décideurs qui ont un intérêt direct au projet, notamment financier, et ne subiront pas les nuisances quotidiennes de CIGEO? C'est en ce sens que la plupart des collectivités réclament une meilleure gouvernance du projet (prendre part aux décisions) et un suivi indépendant voire des études complémentaires sur les questions de sécurité et de sûreté de l'enfouissement. Beaucoup trouvent l'avis de l'AE « inquiétant ».

A contrario, nous trouverons, dans ce bulletin, des occasions d'admirer la nature...

Lien vers l'avis de l'AE : centre de stockage Cigéo (52, 55) (developpement-durable.gouv.fr)

Lien vers les délibérations des collectivités et dossier DUP Andra: Avis des collectivités et groupements saisis - Instruction DUP ANDRA - centre de stockage CIGEO / Instruction DUP - ANDRA - centre de stockage CIGEO / CIGEO / Politiques publiques / Accueil - Les services de l'État de la Meuse

Jean-Marie Hanotel, Président & Régine Millarakis, Millitante

VIE DE L'ASSOCIATION

Brèves sur des projets en cours... et adhésions !

La saison 2021 des busards a commencé !

En ces mois de Mai et Juin, où les champs d'orge et de blé se mettent à pousser, les busards eux, migrent d'Afrique pour venir nicher jusqu'ici, en France. En cette période, ils chassent, paradent et cherchent un endroit pour faire leurs nids : en pleines cultures ! Confortables et invisibles, ceux-ci sont protégés des prédateurs. Cependant, avec la moisson, arrive le danger. Sans la protection du nid, la portée risque d'être détruite. La mission busards vise à protéger les nids des busards cendrés dans les champs, en les mettant à l'abri du passage de la moissonneuse-batteuse.

> Renseignements : Sébastien Lartique

Et si vous aviez un projet à vous ?

Vous aimeriez mettre en place un projet, faire quelque chose pour la nature, pour l'environnement mais vous ne savez pas comment faire ? Meuse Nature Environnement peut vous aider à le réaliser ! En vous mettant en relation avec nos bénévoles, il sera possible de vous accompagner sur l'écriture et la mise en place de votre projet. Il suffit de nous contacter par mail à l'adresse **contact@meusenature.fr** ou directement par téléphone au **03 29 76 13 14**. N'hésitez pas !

Pourquoi adhérer ?

Adhérer à une association, ce n'est pas seulement lui donner une aide financière, c'est surtout lui donner son soutien pour défendre des causes qui nous tiennent à coeur. C'est grâce aux adhérents que nos actions ont un poids si important dans notre lutte pour la protection de l'environnement. Vous nous permettez reconnaissance et légitimité.

Adhérer, ce n'est pas une dépense mais un cadeau pour la nature :) ! Nous vous rappelons que nous avons un tarif « mini » pour les petits budgets, fixé à 5 euros.

Comment ? C'est simple : découpez le bulletin ci-dessous ou transmettez-nous ces informations sur papier libre à :

Meuse Nature Environnement
9 allée des Vosges - 55000 BAR-LE-DUC
ou par mail à ***contact@meusenature.fr***

Vous pouvez aussi adhérer sur **meusenature.fr** en cliquant sur **"J'agis !"** sur la page d'accueil.

meuse nature environnement

Rejoignez l'association !

COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....

Adresse : .....
Code postal : .....
Commune : .....

Date : .....
Signature :

Téléphone : .....
Courriel : .....

ADHÉSION :
☐ réduite 5 € (chômeur, étudiant)
☐ individuelle 22 €
☐ couple 34 €
☐ structure 55 €

POUR L'ANNÉE : .....

DON* :
☐ Financier : .....
☐ Autre : .....
☐ En matériel, précisez : .....

BÉNÉVOLAT : Nous contacter.

CHÈQUE À L'ORDRE DE :
Meuse Nature Environnement
9, allée des Vosges
55000 Bar le Duc

FIDÉLISEZ VOTRE SOUTIEN À MNE PAR LE BIAIS D'UN VIREMENT AUTOMATIQUE.

*Les dons sont **déductibles des impôts** (à hauteur de 66%). Si vous souhaitez un **reçu fiscal, COCHEZ ici** ☐

Courriel : contact@meusenature.fr • Tél : 03 29 76 13 14 • Site internet : www.meusenature.fr

Une marche pour "une vraie loi du climat" à Nancy

On a marché, à Nancy, le dimanche 28 mars, « pour une vraie loi climat »

Oui ! Quelques 1100 personnes ont foulé le centre ville de la capitale de la Lorraine, dans une ambiance bon enfant et sous le soleil. Des gens de tous âges, énormément de jeunes, et plusieurs élus métropolitains ainsi que le député Dominique Pottier, entre autres.
Plus de 180 rassemblements ont ainsi eu lieu, ce week-end, partout en France, pour demander aux parlementaires de sauver le texte issu des propositions de la Convention citoyenne.

Au total, près de 110 000 manifestants en France, dont 55 000 à Paris et 10 000 à Lyon.

Mais qu'est-ce qui a poussé tout ce monde à sortir de chez soi pour aller crier leur inquiétude dans les rues de notre pays ?!

La communauté scientifique ne cesse en effet d'alerter sur le désastre environnemental qui s'accélère et s'aggrave, la population est de plus en plus préoccupée, et pourtant, le sujet semble rester secondaire dans le paysage médiatique.

Les organisateurs estiment que « Le gouvernement, s'est renié sur de nombreux sujets ; il a été reconnu coupable d'inaction climatique (par la justice administrative, ndlr) ; il a mis de côté, ou considérablement amoindri, les propositions de la Convention citoyenne pour le climat. » L'appel à la mobilisation invite les députés à « renforcer les articles du projet de loi dans le sens d'une plus grande ambition écologique » et « d'une meilleure prise en compte des aspects de justice sociale afin de rendre la transition écologique accessible à toutes et tous ».

Ainsi, ce sont près de 600 associations, ONG ou syndicats qui ont appelé à manifester partout en France, le dimanche 28 mars 2021 pour « une vraie loi climat », à la veille de l'examen à l'Assemblée du projet du gouvernement « climat et résilience », issu de la Convention citoyenne pour le climat.

L'appel est notamment lancé par Greenpeace, les Amis de la Terre, ATD Quart Monde, Attac, Care, le CCFD, Extinction Rébellion, L214, la Fage, France Nature Environnement, Générations Futures, la Ligue des droits de l'Homme, la Ligue de protection des oiseaux, Notre affaire à tous, Oxfam, Sortir du nucléaire, EELV, Génération Ecologie, la CFDT, le PS, le tout nouveau Comité National de la Nouvelle Résistance (qui veut renouveler le paysage politique Français, en écho au Comité National de la Résistance, de 1944, qui avait lancé de nombreuses lois sociales et fondé la sécurité sociale)...

Se sont joints de nombreux membres de la Convention climat. Les 150 membres de cette Convention citoyenne pour le Climat ont attribué une note moyenne de 3,3 sur 10 à la reprise de leurs propositions.« Rejoignez-nous dans la rue pour réclamer un projet de loi à la hauteur de la crise climatique qui s'annonce, et donner ainsi un avenir à ceux qui viennent après nous », appelle Guy Kulitza, membre tiré au sort de la Convention citoyenne pour le Climat.

Le Palais-Bourbon s'attend maintenant à trois semaines de discussions agitées !

Article écrit par François SIMONET

TRANSITION ACTIVE ET PERMACULTURE

MNE se mobilise pour le Zéro Déchet

Depuis longtemps, Meuse Nature Environnement s'engage pour sensibiliser, mobiliser et proposer des solutions alternatives permettant d'enrayer la production toujours croissante de déchets et promouvoir des modes de vie et fonctionnements plus résilients. Pour aller plus loin que des ateliers de sensibilisation et des stands d'information pour éveiller les consciences, MNE s'est lancée en 2018 dans une grosse opération Zéro Déchet sur le territoire de Bar-le-Duc, avec de nombreux partenaires (aventure à relire dans les bulletins Echo-logie de septembre 2018 et mars 2019).

Mobiliser les commerces !

Dans la continuité de ces actions coorganisées avec Meuse Grand Sud, Meuse Nature Environnement a lancé fin 2019 le projet innovant « Commerces Zéro Déchet » avec le soutien de l'Etat et de Bar-le-Duc, en s'inspirant de la démarche développée par l'association nationale Zéro Waste France et éprouvée sur d'autres territoires !

Notre objectif initial était de sensibiliser et d'accompagner des commerçants (alimentaires pour le moment) et par là-même leurs clients afin de participer à une démarche globale de prévention et réduction des déchets, notamment des emballages à usage unique. A terme, nous avions l'ambition d'initier un réseau de commerçants, précurseurs et moteurs sur le territoire de Meuse Grand Sud... et un jour, d'élargir ce territoire !

Pour conduire le projet, Meuse Nature Environnement s'est associée à plusieurs membres de notre réseau Le Bon Sens, dont la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud et De Graine en Graines et s'est entourée d'un réseau de partenaires du territoire, institutionnels, techniques, représentants professionnels, associatifs pour diffuser la démarche et mobiliser. Le Lycée professionnel Émile Zola nous a rejoints dans l'aventure en y impliquant une classe de 1ère Bac Pro Commerce.

Grâce à l'ensemble de nos partenaires, et à des journées de démarchage et rencontres sur le terrain, le projet s'est déployé et cela devrait se poursuivre !

16 commerces engagés début 2021 !

Après une année 2020 évidemment compliquée pour à la fois démarcher et motiver les commerçants, nous avons repris à l'automne 2020 notre travail grâce au soutien et au dynamisme de Mélanie Fagot (De Graine en Graine) et Kamal Mohamat (Meuse Grand Sud). Merci à vous !

Nous avons développé des outils de communication et valorisation. Le réseau a été officialisé en mars 2021. Chaque commerce motivé s'est engagé sur plusieurs des 12 actions de la charte, qui est affichée au sein de leur établissement.

Des commerces s'engagent pour le Zéro Déchet !

Vous reconnaitrez les commerces ou associations engagées grâce à l'autocollant ci-contre sur leur vitrine !

Retrouvez les commerces ou associations engagées pour le moment sur notre secteur - et partout en France - sur une cartographie en ligne montée par Zero Waste France :

https://zerodechet.gogocarto.fr

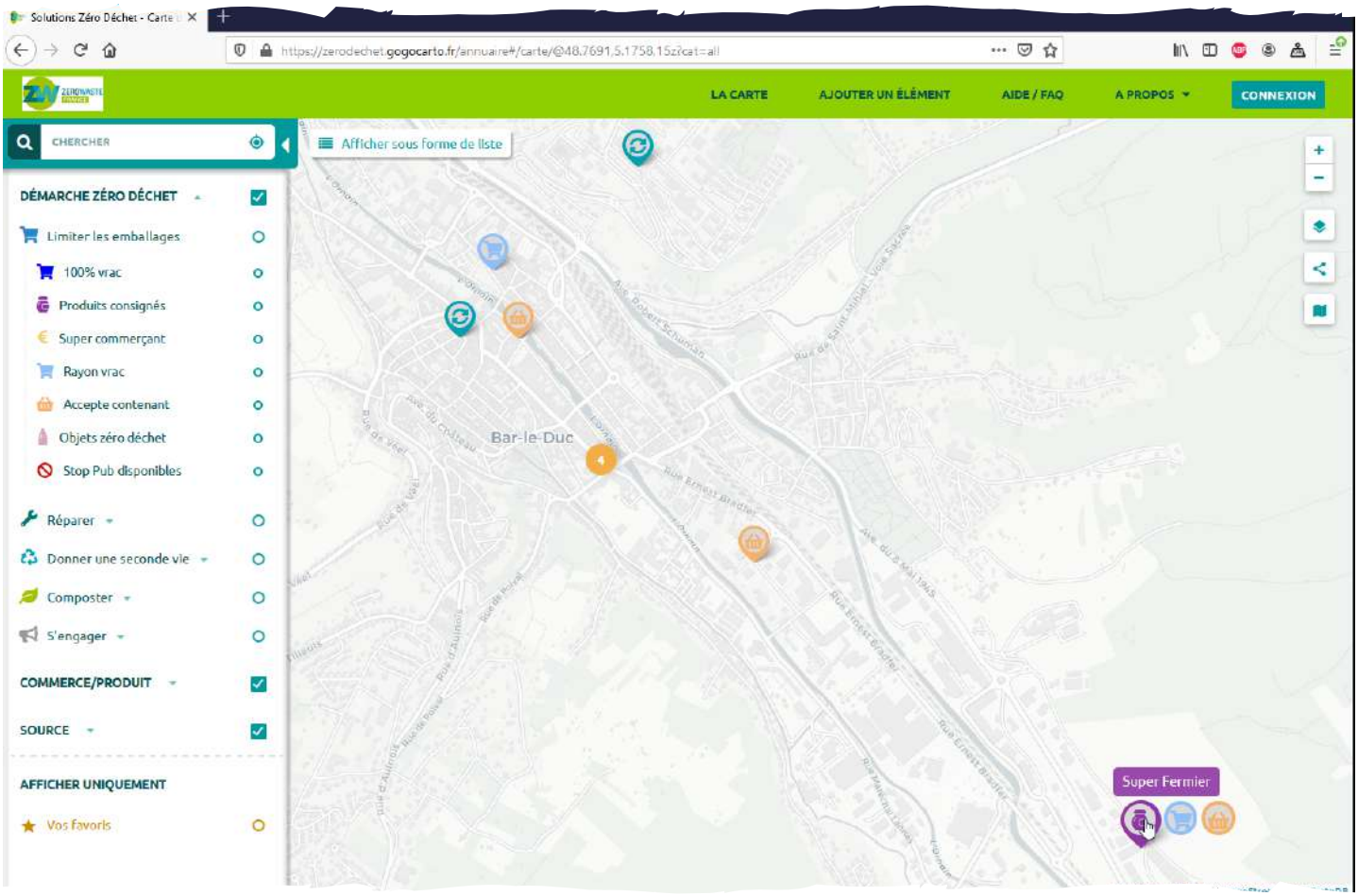

Bar-le-Duc

Boucherie Au Charolais
Fromagerie Ma jolie crèmerie
Chocolaterie Au Palet d'or by Marie
Maison Parmentier
Accueil des jeunes
BioClair
Le Cellier des gourmets
Green's Café

Longeville-en-Barrois

Super Fermier
Boucherie Dellenbach
Boulangerie-Pâtisserie Myslik

Fains-Véel

Le Cercle Vert

Ligny-en-Barrois

Boulangerie-Pâtisserie Myslik
Boulangerie Risser
Épicerie La Parenthèse
Traiteur Percio et Fils

Pour en savoir plus et suivre l'évolution du réseau de commerces engagés :
https://meusenature.fr/commerces-zero-dechet/
https://www.facebook.com/ZDBLD/

TRANSITION ACTIVE ET PERMACULTURE

Une maison "témoin" pour inspirer et illustrer

À l'origine, nous avons réfléchi à un projet collectif à mener au sein de notre réseau d'acteurs « Le Bon Sens » qui permettrait d'aller plus loin que d'éveiller les consciences mais permettrait de mobiliser et faire changer des comportements, les pratiques, les habitudes... de façon plus efficace en étant accompagnés et à plusieurs !

Lorsque le Centre social et culturel du Pays de Revigny engagé dans le Zéro Déchet a rejoint la dynamique de réseau d'acteurs en création, très vite, il a semblé opportun que celui-ci soit un espace support et référent pour lancer une large opération de mobilisation des habitants du quartier et plus largement du secteur de Revigny-sur-Ornain voire du Sud Meuse, en s'appuyant sur les compétences du réseau.

Ni une, ni deux, en quelques heures de réunion et de concertation, est né un projet de "mobilisation d'habitants pour la transition écologique" prévu en plusieurs temps :

1. *Un gros évènement pour mobiliser : une "maison-témoin" Zéro Déchet !*
2. *Une rencontre des participants à l'évènement intéressés pour leur présenter et initier le défi*
3. *Des ateliers pratiques mensuels, multi-thématiques, animés par des membres du réseau pendant 9 mois*
4. *Des réunions mensuelles de suivi du groupe*
5. *Un évènement estival de clôture pour valoriser les foyers engagés et remobiliser de nouveaux citoyens*

Nous avons adapté plusieurs fois notre super projet aux contraintes sanitaires... et cela n'a pas été une mince affaire ! En passant les rencontres physiques en visio nous avons perdu la moitié des 12 personnes partantes en automne pour s'engager, il faut reconnaître qu'un atelier pratique en visio, ça ne vend pas du rêve.

Même si nous avons décidé collectivement avec les participant-e-s de mettre fin à l'aventure prématurément début avril 2021, nous avons envie de vous raconter notre aventure et de remercier et féliciter Mélanie, Siméon, Céline, Astrid, Corinne et Mélanie qui ont "tenu" et avec qui nous avons partagé de chouettes moments !

1 *L'évènement « Maison témoin ZD »*

Imaginé dès le mois de mai, cet évènement a nécessité les forces vives de tout le réseau pour se monter et s'animer ! Même pas peur, l'équipe du Centre social et culturel du Pays de Revigny a quasi intégralement vidé ses locaux (les pièces en vert sur le plan ci-dessous !) pour que l'on puisse y aménager une maison !

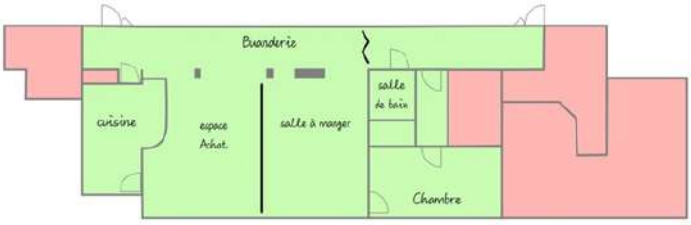

Il a fallu une semaine de préparation pour que les animatrices/animateurs de Meuse Nature Environnement, Au Pied de Mon Arbre, Grandir Ensemble et De Graine en Graines posent leurs bagages (et leurs meubles !!!) dans le centre, avec le soutien de la COPARY et de Meuse Grand Sud... une équipe de choc !

Le centre a ouvert ses portes le samedi 26 septembre 2021 en début d'après-midi. Malgré la pluie battante et le froid qui se sont abattus sur la Meuse ce weekend-là, près de 70 curieux et curieuses étaient au rendez-vous. Les visites se sont enchaînées tout l'après-midi par groupes de 10 maximum pour respecter les règles de distanciation physique. Chaque groupe de visiteurs a pu déambuler dans cette maison « presque ZD », guidé par un ou une animatrice du réseau, au cours d'une visite d'une demi-heure. Des stands installés sous le préau ont permis de prolonger les échanges, répondre aux questions personnelles et fournir de la documentation (et de faire patienter avant une prochaine visite !). Un questionnaire a permis de recenser les attentes du public pour aller plus loin dans la démarche de réduction des déchets.

Des foyers engagés et accompagnés de façon collective

Pendant la journée, Michaël s'est éclaté à faire un "live", une visite guidée "éclair" de la maison ZD, que vous retrouverez sur facebook (lien sur notre page meusenature.fr/defi-zero-dechet-revigny-2020-2021/).

2 *Une rencontre de présentation du projet et c'est parti !*

Alors qu'était annoncé le deuxième confinement, nous réunissions une douzaine de personnes partantes pour se lancer dans le défi en présence du vice-président de la COPARY. Avec enthousiasme, chaque foyer s'est vu remettre un kit de démarrage : peson, guide joyeux pour se lancer (La famille "presque" ZD) et "journal de bord", et a signé une charte d'engagement.

3 4 *Une rencontre de présentation, des ateliers et réunions de suivi du groupe*

Ne pouvant nous réunir en salle, nous avons conduit 4 ateliers en visio et 4 réunions de suivi. Progressivement, le nombre de participants s'est réduit, traduisant une lassitude et des difficultés à rester mobilisés dans ce contexte. En mars, nous avons fait le constat que l'impossibilité de nous réunir, pratiquer ensemble rendait trop ardue la concrétisation d'une démarche collective de partage concret de savoirs et savoir-faire. En concertation avec les participante-s, nous avons - non sans déception - fait le choix d'arrêter le défi.

Atelier "pratique" en visio "Les fêtes ZD" Novembre 2020

5 *Et l'évènement festif alors ?*

Et bien, ça nous démange... alors il se pourrait bien qu'on propose quelque chose à Revigny le premier week-end d'octobre 2021... A noter dans vos agendas... à suivre :)

Et maintenant ?

Nous avons la possibilité de constituer un groupe local **Zéro Waste France** (association avec qui nous sommes régulièrement en lien). Ce groupe pourrait porter d'autres actions visant à réduire les déchets, le gaspillage des ressources de notre planète et plus généralement les atteintes à l'environnement, avec l'accompagnement du réseau national et en lien avec d'autres territoires.

Au niveau de MNE comme au niveau du réseau Le Bon Sens, nous sommes plutôt séduits par cette idée d'impulser la création d'un "groupe local". Ce groupe devra être constitué principalement de citoyens, et non uniquement d'acteurs associatifs, privés, publics…. Nous verrons ce que nous faisons dans les temps à venir en tenant aussi compte de l'évolution du contexte sanitaire, jusqu'alors peu propice à la constitution et l'animation de groupes d'habitants engagés !

Si vous voulez en savoir plus, c'est par ici :

https://www.zerowastefrance.org/publication/creer-un-groupe-local/

Contactez-nous si vous avez envie de vous mobiliser en tant que citoyen-ne et de vous lancer dans des opérations concrètes sur le terrain !

Article écrit par Pauline COCHET
(pour plus d'informations : p.cochet@meusenature.fr)

Projets soutenus par la DREAL Grand Est et la Fondation de France et contribuant aux objectifs de développement durable

Point sur le projet Trame Verte et Bleue - "Plus de Nature dans mon Verger"

Les vergers occupent une place essentielle dans le paysage de nos territoires mais aussi dans les relations sociales : lieu de transmission des savoirs (taille, greffes…) et aussi d'échanges matériels (plants, fruits). Il suffit d'écouter les discussions sur les récoltes à venir (bonnes ou mauvaises cette année…) ou sur le devenir des fruits (jus au pressoir, « goutte » dans l'alambic…). Et, surtout, les vergers sont des réservoirs de biodiversité.

Dans le dernier quart du XX° siècle, les vergers ont souvent été « malmenés », détruits, abandonnés… La tempête est passée par là également, mais provoquant une sorte d'électrochoc. Le travail mené par MNE a été très important dans la prise de conscience de l'importance de ces vergers et la nécessité de « faire quelque chose » : les OPAV et les actions de replantation post-tempête en témoignent.

Aujourd'hui, la prise en compte du rôle essentiel des vergers a poussé la Communauté d'Agglomération de Meuse Grand Sud à répondre, avec MNE, à l'appel à projets lancé par la Région Grand Est et l'État dans le cadre de ta « Trame Verte et Bleue ». La TVB doit permettre, à l'échelle de la région de maintenir/protéger les continuités écologiques (corridors de biodiversité). Les vergers sont des maillons essentiels de cette trame (réservoirs de biodiversité).

Le projet « Plus de nature dans mon verger » se déroule sur 3 ans (2020 – 2022). L'objectif est d'abord de réaliser un diagnostic sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération pour mesurer la place occupée par les vergers et déterminer les espaces les plus essentiels par rapport aux continuités écologiques. Les sites sélectionnés constitueront des « observatoires de biodiversité ». Le travail réalisé sur ces sites (vergers à « restaurer » ou à créer) permettra d'élaborer un guide de bonnes pratiques permettant de « démultiplier » l'action sur d'autres sites permettant ainsi de redonner toute leur place aux vergers du territoire.

Le travail de MNE sera alors d'accompagner les acteurs locaux volontaires (communes, associations, établissements scolaires…) à la fois matériellement sur le terrain (plantations, aménagements, entretien…) et sur la diffusion des informations : animations dans les vergers, panneaux et signalétique… communication sur les sites pilotes et le catalogue de bonnes pratiques…

A ce jour, 20 communes se sont montrées intéressées (avec parfois un fort engouement), soit plus d'une commune sur deux, ce qui montre bien que la thématique « vergers » concerne et motive les habitants de la Communauté d'Agglomération.

Cinq sites pilotes « Observatoire de biodiversité » ont été identifiés par rapport aux différents enjeux. Différents inventaires (faune, flore) vont être réalisés sur ces sites. Les rencontres avec les habitants permettront une meilleure connaissance des sites et surtout une appropriation du projet par les premiers concernés, les personnes vivant sur le territoire.
Ensuite, les premiers aménagements pourraient commencer en fin d'année.

Au total, un « beau projet » qui permettra de participer au maintien de la biodiversité sur notre territoire et de redonner à nos vergers toute leur importance environnementale et aussi sociale.

Article écrit par Marc Déprez

Forêt et changement climatique

Pour Lorraine Nature Environnement, la crise actuelle démontre d'abord la très grande vulnérabilité des forêts artificielles.

Lorraine Nature Environnement, fédération d'associations de protection de la nature, met en garde contre la tentation de recourir à des essences exotiques pour adapter la forêt au changement climatique. Elle prône la régénération naturelle et demande qu'un large débat soit ouvert.

Faut-il introduire des cèdres de l'Atlas ou des chênes des Canaries en Lorraine *en remplacement des épicéas décimés par le scolyte, les canicules et les sécheresses ?*

Pour LNE, la réponse est clairement **non**.
La fédération s'inquiète de voir les pouvoirs publics remettre en cause la régénération naturelle, stratégie adoptée après la tempête de 1999. Elle met en garde État et collectivités contre **une nouvelle artificialisation de la forêt** qui, aux dires de la filière bois, garantirait la production future de bois. C'est un pari sur l'avenir risqué car personne aujourd'hui ne sait comment se comporteront ces nouvelles essences, ni quels seront les produits recherchés dans 50 ans. Quant au changement climatique, si on constate en Grand Est une hausse des températures, on assiste surtout à des dérèglements imprévisibles sur lesquels nous n'avons pas encore de recul.

Ne reproduisons pas les erreurs du passé

LNE rappelle que les dégâts de scolytes constatés depuis 3 ans en Grand Est (plusieurs millions de m3 de bois touchés) concernent essentiellement des plantations d'épicéas. Hormis quelques rares stations des Hautes-Vosges, cette espèce montagnarde n'est pas spontanée en Lorraine.

Elle y a été introduite, massivement jusqu'en plaine où aujourd'hui, plusieurs milliers d'hectares de monocultures doivent être abattus en catastrophe (Argonne, forêt de Verdun, Plateau lorrain, Piémont vosgien…) et auront du mal à être commercialisés même à perte.

D'autres résineux dits « à croissance rapide » ont aussi été largement introduits en Lorraine depuis les années 1950 : sapin de Vancouver, sapin de Nordmann, mélèze hybride, pin Weymouth, Douglas, etc. Ces introductions ont été largement subventionnées, notamment par le Fonds forestier national. Aujourd'hui, le bilan à la fois économique et écologique de ces replantations est très discutable : tempêtes, attaques de champignons (armillaires, rouilles..), de scolytes et d'insectes, sécheresses et canicules ont montré les limites de la « forêt plantée ».

Dans un contexte d'incertitude forte lié au changement climatique, la plantation reste une opération coûteuse et risquée car plus on artificialise une forêt, plus on la fragilise !

Miser sur le patrimoine génétique des essences locales et sur l'adaptation naturelle

Pour les associations, les recherches doivent d'abord porter sur la régénération naturelle et la forêt laissée en libre évolution. Le patrimoine génétique des arbres reste très diversifié (plus que celui des animaux), il est probable que la forêt soit en capacité de produire naturellement ses propres solutions. A condition évidemment de lui en laisser le temps… Cela implique, entre autres, une stratégie forestière privilégiant une sylviculture respectueuse de la nature, excluant les coupes rases et le travail lourd du sol, permettant de produire des peuplements plus stables et plus résilients. Au final, ce type de gestion douce est moins coûteuse en énergie et en intrants (engrais, phytocides et insecticides).

Pour atténuer les effets du réchauffement climatique sur la faune et la flore et aussi stocker un maximum de carbone (dans les arbres et dans le sol forestier), LNE demande qu'une large part de la forêt (25%) soit classée dès maintenant « en pleine naturalité », c'est-à-dire en libre évolution. Car contrairement à ce qu'on pourrait penser, ne rien faire n'est pas la pire des solutions : dans les réserves biologiques, les secteurs laissés en l'état après tempête ont été très rapidement recolonisés par la forêt, avec des essences autochtones variées et résistantes : bouleau, charme, érables, fruitiers, hêtre… qui méritent, elles aussi, d'être préservées et de bénéficier de programmes de valorisation adaptés.

Depuis plusieurs années, LNE et Alsace Nature demandent la création d'un vaste parc national où la forêt puisse évoluer vers l'état sauvage. En Allemagne, il en existe plusieurs. Le dernier a été créé en Forêt Noire, il englobe 10 000 ha classés en majeure partie sans intervention humaine. Cela existe aussi dans les autres pays européens, pourquoi ne le ferait-on pas chez nous dans le Grand Est ?

D'autant que des opportunités sont à saisir. Ainsi, le 7 novembre 2019 le Conseil de Défense Écologique a proposé au président de la République (cf. Intervention d'Élisabeth Borne, Ministre de l'environnement) la mise en protection forte de 70 000 ha de forêts métropolitaines.

Voilà une occasion à saisir pour le Grand Est !

Ce n'est pas avec de vieilles recettes, qui ne marchent pas, que l'on s'adaptera et que l'on créera ce « monde résilient » que chacun appelle de ses vœux. C'est sur ces approches novatrices et axées sur les dynamiques naturelles que les associations souhaitent voir s'appuyer l'État pour arrêter sa stratégie forestière et la sylviculture. Et ce n'est pas la seule idée innovante que les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE) souhaitent voir se développer !

Une course de vitesse pour imposer un fait accompli

Malheureusement, comme l'a récemment dénoncé Alsace Nature : **« On a l'impression que la politique de plantation lancée actuellement, sans vrai débat contradictoire, est une course de vitesse pour imposer un fait accompli avant que les premières conclusions liées à la régénération naturelle ne soient validées ».**

Pour les APNE, cette politique va à contre-sens des efforts de renaturation engagés depuis plusieurs années (notamment au travers du réseau Natura 2000). Les plantations ne devraient pas bénéficier d'aides publiques sauf dans quelques cas particuliers (et si leur innocuité écologique, sanitaire et génétique est démontrée scientifiquement). A titre d'exemple, LNE rappelle les aides financières généreusement accordées aux « champs d'épicéas » …

… aujourd'hui ravagés par les scolytes !

Bibliographie

- *CP Alsace Nature du 18/12/2020 et Article DNA* https://alsacenature.org/slider/lavenir-de-nos-forets-alsace-nature-sinquiete-de-lartificialisation-croissante/
- *Guide LNE : « En passant par la forêt Grand Est » 2018* Lien : https://fr.calameo.com/book/005145989755c5978641a

LNE
LORRAINE NATURE ENVIRONNEMENT

Communiqué de presse (du 08/01/2021) de Lorraine Nature Environnement par Régine MILLARAKIS

Fiche espèce - Plantons des érables

Le genre « Acer » comporte une centaine d'espèces qui vivent sous les climats tempérés de l'hémisphère nord de notre planète.

Les érables sont des arbres ou arbustes à feuilles caduques, généralement découpées en lobes plus ou moins prononcés ou composées de plusieurs folioles ; les feuilles sont disposées en opposition sur le rameau, Les fleurs de petite taille, verdâtres ou jaunâtres sont hermaphrodites ou unisexuées et le pollen ou le nectar sont très appréciés des abeilles. Le fruit est une samare double (le fameux « hélicoptère » des enfants) qui, porté par le vent, permet la propagation de l'espèce loin du pied-mère.
Plusieurs espèces ornementales (les « **érables du Japon** ») et des cultivars pourpres, panachés sont recherchés pour l'ornementation des parcs et jardins.

En France, on trouve 5 espèces autochtones :

- les 2 grands érables : l'**érable sycomore** *Acer pseudoplatanus L.* et l'**érable plane** *Acer platanoïdes L.*
- l'**érable à feuilles d'obier** *Acer opalus Mill.* pousse en moyenne montagne mais est absent des Vosges,
- l'**érable champêtre**, *Acer campestre L.*,
- l'**érable de Montpellier**, *Acer monspessulanum L.*

Citons aussi l'**érable negundo**, originaire d'Amérique du nord, qu'on peut rencontrer le long des cours d'eau et dans les parcs urbains.

Pour les haies, l'espèce la plus intéressante est l'**érable champêtre**, qui peut donner de beaux et gros arbres mais est surtout une essence formant des haies denses, qui rejette vigoureusement de souche ou se marcotte ; il supporte bien la chaleur, a de belles couleurs en automne. Ses jeunes rameaux ont des crêtes liégeuses caractéristiques. Il pousse sur des sols riches en bases et en azote et supporte donc les sols calcaires.

Avec l'augmentation des températures, l'**érable de Montpellier** pourrait avoir de l'intérêt d'autant qu'il s'hybride avec l'**érable champêtre** et pousse sur les sols calcaires secs autour de la Méditerranée et jusqu'en Bourgogne et en vallée du Rhin.

L'**érable plane** pousse à l'état disséminé dans les forêts feuillues de moyenne montagne et de plaine sur des sols frais et bien aérés. On le reconnaît à ses feuilles aux lobes pointus et au fait qu'il fleurit avant de feuiller. L'écorce du tronc de l'arbre adulte est finement et régulièrement gercurée dans le sens de la hauteur. Son bois blanc roussâtre a une bonne résistance mécanique ; comme pour l'**érable sycomore**, les individus au bois ondé sont recherchés pour les fonds d'instruments à cordes ou pour la décoration. Il a été planté le long des routes ou en ville.

Il semble être moins exigeant au niveau de l'humidité de l'air et du sol que l'**érable sycomore** et pourrait à ce titre venir en accompagnement des plantations forestières ou en arbre de haute tige dans les haies.

L'**érable sycomore** a besoin d'humidité dans l'air et de sols aérés et frais ce qui le fragilise dans le contexte climatique actuel. Il est sensible à la maladie de la suie causée par le champignon *Cryptostroma corticale* qui peut provoquer la mort des sujets affaiblis par les épisodes de sécheresse. On le trouve disséminé ou en bouquets dans les forêts feuillues de plaine et collines sur sols profonds ou proches des rivières ou dans les forêts mélangées avec des sapins et épicéas. Son écorce est d'abord lisse puis se détache en grandes écailles sur les individus âgés. Ses graines, transportées par le vent, lui permettent de coloniser les trouées ou les terrains abandonnés par la culture ou l'élevage. Elles sont toxiques pour les équidés qui peuvent réagir par une myopathie qui leur est souvent fatale.

Son bois, blanc nacré ou rosé, est dur et homogène. Il est utilisé en décoration intérieure, objets ménagers. Les grumes de très gros diamètre au bois ondé ont une grande valeur marchande et esthétique (fonds de contrebasse, placages).

Depuis quelques années, l'espèce est sujette à des dépérissements dont la cause n'est pas encore bien connue.

Fiche écrite par Jean-Marc Brezard

Recension du livre « Main basse sur nos forêts », Gaspard d'Allens

Édition conjointe Seuil et Reporterre, 2019, 162 pages

Gaspard, journaliste qui contribue régulièrement au site internet Reporterre a séjourné près de deux ans près de Mandres-en-Barrois. Il y a participé à la défense du Bois Lejuc avec les hiboux. Dans cet ouvrage bien documenté et facile à lire, il dresse un panorama de l'état des forêts en France (1). L'extension des surfaces boisées tend à masquer l'enrésinement, la monoculture, l'usage des pesticides de synthèse ou encore la baisse continue de l'âge moyen des arbres. L'auteur nous emmène sur le terrain à la rencontre de celles et ceux qui expliquent les causes de cette destruction à l'échelle industrielle.

Les perspectives envisagées en 1970 par Christian Delaballe, ex-directeur général de l'Office national des forêts, se concrétisent : « il faut à tous les niveaux créer une obsession de la productivité ». En effet, la capitalisation en cours de la forêt est glaçante : mécanisation au détriment des bûcherons et de la sylve, voracité des usines à biomasse, hégémonie du Pin douglas et effondrement de la biodiversité, utilisation d'herbicides, suicides en série à l'ONF… Les parallèles avec l'industrialisation de l'agriculture sont nombreux telle la fuite en avant technicienne, c'est-à-dire qu'« aux dégâts qu'il provoque, [le productivisme] propose ses propres remèdes » : si suite à une coupe rase les ronces envahissent une parcelle, cette logique incite à recourir aux herbicides plutôt qu'à éviter la méthode de la coupe rase.

Bien loin de l'intimité séculaire des populations rurales avec la forêt qui les chauffait, les nourrissait, leur fournissait paniers, meubles ou ustensiles, l'auteur nous parle de la « sylvothérapie », méthode utilisée pour « reconnecter » les cadres en burn-out, les encourageant à enlacer un tronc. C'est une des résultantes de « l'exode forestier », opéré dans le silence, et qui éclaire la nature de nos liens actuels et passés avec les espaces boisés et les arbres.

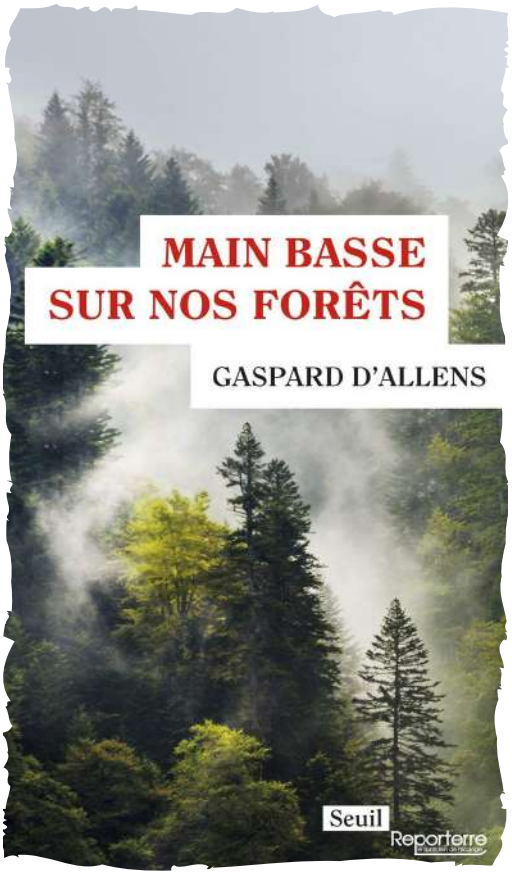

Si certaines menaces sont récentes - comme la plantation d'essences exotiques à croissance rapide en guise de réponse au changement climatique - d'autres ne datent pas d'hier. Mais à partir des constats déjà dressés dans le passé, qu'a fait le mouvement écologiste pour la forêt ? Et avec quels résultats ?

Il faudrait déjà savoir de qui l'on parle, car les autoproclamés protecteurs des forêts ne sont pas avares de mesures dites compensatoires ni d'autres formes d'écoblanchiment (2) :

- Sur un prospectus publicitaire numérique : « un arbre est planté pour 1000 vidéos visionnées sur notre site internet ». C'est le message d'un site pornographique.

Recension du livre « Main basse sur nos forêts », Gaspard d'Allens Edition conjointe Seuil et Reporterre, 2019, 162 pages

- Le Programme européen des forêts certifiées (PEFC), présenté comme un label vert serait selon un forestier « juste une marque commerciale » ; celui-ci en veut pour preuve la station-service et le parking d'une grande surface qu'il a réussi à faire labelliser PEFC.

- Les rémanents d'exploitation forestière, matière organique qui nourrit le sol, est présenté comme un déchet à valoriser dans le cadre d'une économie circulaire, verte et vertueuse. Aussi, la multinationale Total, qui compte parmi les leaders français du pellet, a lancé une marque de ces bouchons de bois sous le slogan « l'énergie 100 % naturelle ».

- Géographiquement plus proche de nous, le Commissariat à l'énergie atomique, qui a depuis quelques temps, ajouté à ses prérogatives les énergies alternatives, a commencé à installer à Saudron une usine de « biodiesel » baptisée Syndièse. Mirabel-LNE avait dénoncé cette biomascarade : bilan énergétique calamiteux de ce type d'installation, matières dangereuses entrant dans le processus de fabrication, gâchis de bois et la pression supplémentaire sur les forêts (avec du bois parfois importé de l'autre bout du monde comme à Gardanne). Pour l'instant, Syndièse a été mis en sommeil...

Bref, pour dévoyer la transition écologique, le capitalisme vert fait feu de tout bois.

Pour conclure son ouvrage, Gaspard nous parle des luttes récentes contre les bétonneurs, des résistances paysannes historiques et en cours ainsi que de l'élaboration d'une nouvelle culture de la forêt **(3)**. Les perspectives d'avenir et les pistes d'action m'ont plus ou moins convaincu. Certaines, quoiqu'intéressantes, ne paraissent pas à la hauteur des enjeux. D'autres pourraient nous inspirer pour alimenter les dynamiques locales d'appréhension et de défense de la forêt.

__(1)__ une tâche qui demande sans doute un effort d'enquête et de documentation particulier pour les plus jeunes à cause de « l'amnésie environnementale » : lorsqu'on est habitué à observer de la monoculture, celle-ci peut plus aisément se transformer en référence, faisant « oublier » que ce paysage est assez récent

__(2)__ plus connue sous le nom de greenwashing, cette technique consiste pour une organisation publique ou privée à soigner son image en communiquant sur ses actions en faveur de la nature tandis qu'elle la détruit par ailleurs

__(3)__ au chapitre des luttes pour la forêt, on pourra par exemple visionner le reportage de Franck Cuveillier pour France télévision « Morvan, pour quelques Douglas de plus » (2021, 54 mn), trouvable sur le site internet youtube.com

Lorraine Nature environnement (Mirabel-LNE) propose en septembre-octobre deux stages de formation d'une journée :

« Lecture d'un aménagement forestier (forêt publique) »

&

« Défrichement/déboisement/coupes : comprendre et connaitre la règlementation »

Informations : 09.70.50.02.15

Article écrit par Antoine KARP avec l'aide de Valérie MARJOLET

Interview croisée de Nastazja et Olivia

Nos deux volontaires en service civique sur les missions biodiversité

Vous avez rencontré une jeune fille à cheval dans les bois de la ceinture de Bar le Duc ? C'est probablement Olivia ! Parce que Nastazja, elle, vous la surprendrez en train d'approcher un cervidé pour le photographier ! Et oui ! Elle fait de la photo animalière et de la macrophotographie...

Mais au fait, pourquoi est-ce que je vous parle d'elles ? Et bien tout simplement parce qu'elles se sont présentées toutes les deux comme volontaires en service civique dans notre association ; Nastazja est arrivée en novembre 2020 et nous quittera en septembre ; Olivia a découvert MNE en avril de cette année et elle partira en novembre.

Les volontaires en service civique ont toujours une mission ! C'est d'ailleurs pour cette raison que nous ne pouvons pas leur donner n'importe quelle tâche à faire !
Ce temps passé avec nous doit être qualifiant et nous sommes responsables aussi de leur formation. Olivia a intégré la « mission busards », qui vise à protéger les nids des jeunes de cette espèce au moment des moissons, quand les moissonneuses risquent de n'en faire qu'une bouchée. Elle passera aussi un peu de temps sur le sujet du loup.
De son côté, Nastazja a une mission plus ouverte, qui se partage entre l'étude des ouvrières des espèces de bourdons dans le Grand-Est, en vue de l'Atlas Régional, elle travaille aussi sur la confection d'un jeu de société abordant la nidification des rapaces...

Mais... pour en arriver là, quelles études faut-il suivre ? Olivia a passé un BTS de gestion forestière, avec apprentissage à l'ONF. Son rapport de stage porte sur la gestion d'une forêt « Natura 2000 ». « Pour la suite, je verrai... Je n'ai pas une conception productiviste de la forêt ». Pour Nastazja, c'est aussi un BTS mais pas le même ! « Gestion et protection de la nature » comme beaucoup de jeunes passés (ou restés à MNE !). Son but actuel : poursuivre ses études avec une licence en apprentissage, toujours dans le domaine de la protection de l'environnement !

Y a-t-il eu un effet déclencheur pour s'enticher ainsi de la nature ? Cela n'était pas gagné pour la parisienne Nastazja... Sauf que, arrivée en Meuse, ce fut la découverte de la nature, de sa beauté, de sa biodiversité. D'où de très nombreuses promenades et, justement, la photo animalière, et de la peinture. Olivia, elle, a toujours aimé se promener au grand air. De plus elle est passionnée d'équitation, pas seulement monter à cheval mais aussi s'en occuper, les soigner, et particulièrement... les vieux chevaux, ceux qui ont pu souffrir de mauvais traitements...
Elle est aussi très sensible aux atteintes que l'être humain porte à notre planète. C'est une vraie souffrance, pour Nastazja aussi d'ailleurs. Avec une question lourde à porter : arriverons-nous vraiment à nous en sortir ?

Pour terminer, je leur donne la parole à chacune, sur une question : « Et à Meuse Nature Environnement, comment ça se passe? »

Nastazja : « Un excellent accueil ! »
Olivia : « Ambiance géniale ! »

Interview réalisée et écrite par François SIMONET

LA PAROLE EST À VOUS

Ode à l'épareuse par Jean-Marc Brezard

Et à toutes ses sœurs en « **euse** » (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, souffleuse à feuilles, …) qui - mal ou trop utilisées - nous cassent les oreilles et asservissent la nature et les paysages à l'obsession d'ordre, d'uniformité et de propreté de la bête humaine !

Massacreuse des haies,

Dévoreuse des ligneux,

Gaspilleuse de matière et d'énergie fossile,

Pollueuse des paysages ruraux,

Tueuse de fleurs et de fruits en devenir,

Semeuse de laideur au bord des routes et des chemins ruraux …

alors qu'une gestion réfléchie et douce des haies, des accotements, des vergers, des pelouses et des prairies permettrait d'économiser du pétrole ou de l'électricité d'origine nucléaire, de produire du bois-énergie ou même des petites grumes, du BRF pour restaurer la fertilité des sols ou pailler les plantations, de conserver de l'ombrage et un abri contre le vent pour le bétail et les promeneurs, de préserver la faune et la flore sauvages qui font la diversité, la beauté, la résistance et la résilience des milieux et des paysages face aux changements climatiques ...

Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet ? Parler de votre passion ?

Ces pages vous sont dédiées,
vous aussi prenez la parole dans l'Echo-logie !

Envoyez votre article avant le 20 Août 2021 à notre rédactrice pour passer dans le prochain Echo-logie !

l.poisse@meusenature.fr

JEUX

Qui suis-je ?

Je suis une plante vivace protégée délicatement parfumée.

Je compte plusieurs milliers de variétés
(des lilliputs de 12 cm jusqu'à des grands de 1m et même des variétés qui vivent les pieds dans l'eau !)

Mes longues feuilles effilées apparaissent après mes fleurs au port aristocratique !

Mes fleurs composées de 6 larges pétales (3 dressés, 3 retombants) offrent un très très large éventail de coloris.

Une déesse m'a donné son nom mais en Champagne, on me nommait "glace" et on me surnomme l'orchidée du pauvre

Jadis, symbole de la tendresse et du bonheur, j'accompagnais les défunts dans l'au-delà.

J'ai une forte racine. Comme mon nom ne l'indique pas, j'ai inspiré la "fleur de lys" des blasons de jadis.

Associez phonétiquement deux par deux, les mots contenus dans les cases ci-dessous.
Vous formerez 15 mots en rapport avec les fruits.

Exemple : ME + LONG = MELON *(Attention une case ne sert qu'une seule fois)*

ABRIT	AIR	ANGE	ANNA	ART
BI	BOUSE	BRU	CAS	CAS
CAUX	DE	ELLE	GARROT	GNON
GRENAT	GRIS	HOTTE	LIT	LOT
ME	NASSE	OR	PASSE	PAUME
QUI	SI	SIX	TECK	TRONC

Réponses *: Abricot, Airelle, Ananas, Arbouse, Bigarreau, Brugnon, Cassis, Citron, Grenade, Griotte, Kaki, Lime (Petit Citron), Orange, Pastèque, Pomelo.*

Réponses Qui suis-je : *L'IRIS ou l'IRIS DES JARDINS*

Un grand Merci à Monsieur Sarazin pour la création et le partage de ses jeux pour le bulletin !

meuse nature environnement

Bulletin de liaison édité par l'association Meuse Nature Environnement
Adresse : *9 Allée des Vosges 55000 Bar-le-Duc -* ***Mail :*** *contact@meusenature.fr -* ***Tél :*** *03.29.76.13.14*
Directeur de publication : *Jean-Marie HANOTEL (Président)*
Rédaction / relecture : *L'équipe salariale et les bénévoles de l'association*
Mise en page / conception : *Lisa POISSE, chargée de mission Biodiversité & Communication*
Impression par nos soins. Imprimé sur papier 100% recyclé
Ce bulletin est intégralement financé par l'association.